



SYNDICAT MIXTE DE LA DROME DES COLLINES (Siren : 252602339)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Romans-sur-Isère
Arrondissement	Valence
Département	Drôme
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	27/10/1998
Date d'effet	27/10/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. SERGE BLACHE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	47 RUE SAINT NICOLAS
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	26100 ROMANS-SUR-ISERE
Téléphone	04 75 05 59 85
Fax	04 75 05 38 98
Courriel	drome.des.collines@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	164 755
Densité moyenne	138,03

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
26	CA VALENCE-ROMANS Sud Rhône-Alpes (200040483)	CA
26	CC du Pays de l'Herbasse (242600567)	CC
26	CC PORTE DE DROMARDECHE (200040491)	CC
07	Hermitage-Tournonais Communauté de Communes (200041044)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Autres
- Autres
<i>Mise en oeuvre des actions du contrat de développement de Pays Rhône-Alpes. assure la pré-instruction par les services du Conseil régional de tous les projets éligibles dans le cadre du CDPRA déposés par tous les maîtres d'ouvrage. Le syndicat pourra être maître d'ouvrage des actions qui concernent l'ensemble du territoire de la Drôme des Collines. Etudes, actions foncières, information du public, réalisation et gestion de projets concernant le territoire de la Drôme des Collines.</i>
<i>Recherche de financements et conclusion de contrats et conventions. Pour l'exercice de ses compétences, le syndicat pourra adhérer à la Maison de l'Emploi et de la Formation Drôme des Collines-Royans-Vercors.</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)